

GREMEVILLERS *Gazette*

GREMEVILLERS INFOS N° 23

Janvier 2019



Les sapeurs-pompiers de Grémévillers

Les agents communaux se joignent aux membres du Conseil Municipal pour vous présenter tous leurs meilleurs vœux pour 2019. Des vœux de bonheur, de succès et de santé pour vous, vos familles et vos proches.

Grémévillers Gazette

Une publication municipale gratuite

Responsable d'édition : BERNARDIN Joël

Mairie de GREMEVILLERS

Tel : 03 44 82 41 34 Fax 03 44 82 60 80

Mail : mairie.gremevillers@orange.fr

Site Internet : www.gremevillers.fr

Comité de rédaction :

AREVALO Emilie, ANCELIN Olivier,
LEULLIER Christian, LUGINBÜHL Fabrice,
HEVERAET Jacques, BLOND Éric, BAILLY
Jean-Claude

Mairie de Grémévillers

6 rue Saint Rémy
60380 Grémévillers

Permanences du secrétariat :

Mardi de 11 h à 12 h

Mardi de 17 h à 19 h

Vendredi de 17 h à 19 h

Permanence Bibliothèque :

Mardi de 18 h à 19 h

Vendredi de 17 h à 19 h

SOMMAIRE :

- C'est bon à savoir	Page 1-4
- Réforme Inscription sur les listes électorales	Page 5
- Etat civil	Page 6
- Les réalisations 2018	Page 7
- La vie scolaire	Page 8
- Les déchets	Page 9-11
- 11 novembre 1918 – 11 novembre 2018	Page 12-13
- Le repas des cheveux argentés et le colis	Page 14
- La tournée en calèche du Père Noël	Page 15
- Les fêtes des voisins	Page 15
- La Bibliothèque Municipale	Page 16-17
- Le Comité des Fêtes	Page 18-19
- L'association des parents d'élèves	Page 20
- Le Bouquet de Plumes	Page 21
- A la rencontre de nos entrepreneurs* : <i>Maud CARON</i>	Page 22

* Entrepreneur, Artisan et Auto-Entrepreneur, cet emplacement vous est réservé. Si vous souhaitez présenter votre entreprise dans les prochains numéros de la Gazette, inscrivez-vous en mairie.

Les membres de la commission remercient en particulier les personnes suivantes pour la rédaction des articles:

Le bouquet de Plumes et la bibliothèque: Nicole PATINIER, Anne BEAUDOIN et Emilie AREVALO

A la rencontre de nos entrepreneurs : Maud CARON

Et les associations



C'est bon à savoir !!

Les actualités...

➤ **Location de la salle :**

La salle de la cantine peut être louée. Cette location est réservée uniquement aux habitants de la commune. La vaisselle n'est pas prévue dans cette location.

Le prix de la location est de 160 € pour un week-end et de 80 € pour une journée (Vin d'honneur, par exemple).

A la réservation, il vous sera demandé :

Un chèque de caution de 700€,

Une attestation de votre assurance responsabilité civile.

Si vous voulez de la vaisselle, le comité des fêtes de Grémévillers en loue. Pour cela, il suffit de vous rapprocher des membres du comité des fêtes.

Un règlement existe pour la location de la salle. Ce règlement est disponible sur le site internet de la commune. Un état des lieux est effectué le Vendredi (18h) et le Lundi (8h) au retour des clés.

NB : Le prix de la location et de la caution sont révisables tous les ans.

➤ **Inscription école maternelle pour la rentrée 2019-2020 :**

Les inscriptions pour l'école maternelle à la rentrée 2019/2020 sont ouvertes, vous avez jusqu'au 1^{er} Mars 2019 pour passer au secrétariat de la Mairie, aux horaires de permanence, afin de procéder à l'inscription de votre enfant. Les parents devront se présenter avec leur livret de famille, le carnet de vaccination de l'enfant et une liste des personnes habilitées à récupérer l'enfant à l'école ou au car.

➤ **Enregistrement des Pactes Civils de Solidarité (PACS) en Mairie :**

La Mairie est habilitée à enregistrer les PACS au même titre que les Notaires.

Toutefois il est important de noter que :

✓ Contrairement aux Notaires :

- La Municipalité et les Agents ne sont pas en mesure d'apporter des conseils ou de commenter les conventions, lors du dépôt de votre dossier en Mairie, aucune vérification ne pourra donc être effectuée concernant la régularité des conventions.

- Aucune copie des conventions n'est conservée en Mairie.

✓ Le PACS n'a d'intérêt que s'il est suivi de l'établissement d'un testament chez le Notaire.

✓ Le PACS produit ses effets entre les partenaires à la date de signature de la convention.

Pour information : une convention type est disponible sur www.service-public.fr (CERFA n°15726*02)

❖ **Marche à suivre pour le PACS en Mairie :**

Prendre contact avec la Mairie afin d'obtenir le formulaire à remplir et la liste des pièces à fournir (également disponible via le site internet de la Commune).

Lors du dépôt des pièces un rendez-vous sera donné afin de procéder à la signature de la convention (si le dossier est complet).

➤ **Carte Nationale d'Identité (CNI) et Passeport :**

Il n'est plus possible de déposer les demandes de pièces d'identité (carte d'identité et passeport) en Mairie de Grémévillers, vous devez prendre rendez-vous dans l'une des Mairies habilitées à la délivrance de ces documents (Gournay en Bray, Grandvilliers, Beauvais, ...).

Vous devez réaliser une pré-demande en ligne sur <https://passeport.ants.gouv.fr> puis cliquer sur "Réaliser une pré-demande ". Toutefois avant de réaliser cette pré-demande vous devrez créer un compte.

Lorsque vous vous rendrez à la mairie celle-ci récupérera vos données grâce à votre numéro de pré-demande. Elle finalisera votre dossier en vérifiant les pièces justificatives et recueillera vos empreintes digitales et votre photographie.

Il est possible d'acheter en ligne, avec une carte bancaire, le timbre fiscal pour votre demande de passeport. <https://timbres.impots.gouv.fr>

Sur les sites internet des mairies concernées où vous aurez pris votre rendez-vous vous trouverez la liste des pièces à fournir.

ATTENTION, petits conseils :

- N'attendez pas le dernier moment car les rendez-vous peuvent être très longs à obtenir.
- Présentez-vous avec un dossier complet sinon vous devrez reprendre un rendez-vous.
- Ne soyez pas en retard car vous pourriez perdre votre tour et être dans l'obligation de reprendre un rendez-vous.

Tous ces renseignements sont également disponibles sur le site internet de Grémévillers, rubrique informations pratiques.

➤ **Site Internet :**

Les informations nécessaires aux Administrés et extérieurs sont consultables sur le site internet de la commune (www.gremevillers.fr).

Vous pourrez consulter les comptes rendus des Conseils Municipaux, des Conseils Syndicaux, des Conseils d'Ecole, mais également toutes les précédentes Gazettes et donc des informations comme :

- La liste des voisins vigilants
- La charte de bon voisinage
- La sécurité routière au sein du village
- Les différentes règles de civisme
- ... et bien d'autres sujets

N'hésitez pas à consulter régulièrement ce site qui est tenu à jour et où vous pourrez trouver toutes les dernières actualités de notre village.

➤ **Lampes defectueuses de l'éclairage public :**

Pour rappel, nous devons attendre d'avoir 3 lampes défectueuses au niveau de l'éclairage public avant de faire réaliser une intervention, ceci par souci d'économie.

Nous vous conseillons donc de nous faire part le plus rapidement possible des pannes que vous pourriez constater.

Ceci par mail (mairie.gremevillers@orange.fr), par téléphone (03.44.82.41.34) ou directement au secrétariat durant les permanences.

➤ **Assistantes maternelles :**

Pour rappel, voici la liste des Assistantes Maternelles agréées de la commune. Si vous le souhaitez, vous pourrez obtenir plus d'informations en les joignant directement ou en consultant le site du Conseil Départemental.

- **Carine ANCELIN**, 18 Rue Bourbon, Frétoy, 03-44-82-73-31
- **Nelly BLOND**, 15 Rue Saint Rémy, 03-44-46-04-92
- **Virginie BOUFFARD**, 3 Rue Bourbon, Frétoy, 03-44-82-94-22
- **Anita BOURET**, 2 Rue Bourbon, Frétoy, 09-73-50-86-27
- **Angélique DEBRIE**, 14A Rue du Manoir, Frétoy, 06-03-37-40-22
- **Véronique DUPOND**, 6 Rue Agot, Frétoy, 03-44-82-38-99
- **Séverine JOUDON**, 7Ter Rue des Godins, Frétoy, 06-12-90-01-11

➤ **Quelques petites règles de civisme : RAPPEL**

Un certain nombre de règles simples permettent de mieux vivre ensemble, en toute harmonie, et dans le respect de tous. Ainsi est-il nécessaire de respecter le voisinage en évitant les nuisances sonores ou olfactives issues de nos différentes activités et/ou par la détention d'animaux.

Le bruit (rappel de la législation) :

L'arrêté préfectoral de l'Oise du 15 novembre 1999 dispose notamment dans son article 7 que les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique (tondeuses, taille-haies, perceuses etc.), ne sont autorisés qu'aux heures suivantes :

- **du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 30,**
- **les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,**
- **les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.**



Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

La circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts complétée par celle du 11 février 2014 dispose qu'il est notamment interdit de brûler dans son jardin l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.

Ils doivent être déposés en déchetterie ou compostés.



La divagation des animaux

De nombreux textes (Codes civil, pénal, rural), le règlement sanitaire départemental de l'Oise disposent qu'il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques, dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique.

Il est interdit également l'abandon des animaux sur la voie publique ainsi que dans les parcs ou jardins.

Depuis quelques mois la Commune en partenariat avec la SPA et la clinique vétérinaire de Songeons a lancé un grand plan stérilisation des chats sauvages. Ceci afin d'éviter leur prolifération par la reproduction non contrôlée. Cette action étant nécessaire, mais coûteuse, nous demandons aux Administrés de réaliser eux aussi la démarche de stérilisation de leurs animaux si cela n'est pas déjà fait ou contrôlé.

Nous vous informons que chaque chat attrapé en divagation et non identifié fera l'objet d'une stérilisation et d'un dépôt en SPA.



La vitesse excessive :

Malgré la réglementation ou le code de la route, parfois il est nécessaire d'adapter la vitesse dans les rues de notre commune. Chacun (conducteur de voiture, camion, camionnette, tracteur, engin agricole, motard, etc) doit prendre conscience du danger potentiel qui peut jaillir à tout moment (sortie de cour, enfant à vélo, etc). Soyons prudents, pour soi et pour autrui, Adaptons notre vitesse....

Le stationnement gênant :

Dans certaines rues, le stationnement est gênant, il est donc demandé aux riverains de stationner leurs véhicules sur leurs propriétés ou d'être vigilants pour laisser un espace suffisant pour le passage libre à tout véhicule.

Réforme Inscription sur les listes électorales



A partir du 1^{er} janvier 2019, le Répertoire Electoral Unique (R.E.U) est mis en place.

Il a pour but de faciliter la gestion des listes électorales.

Ce qui ne change pas :

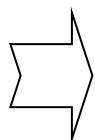
Pour s'inscrire, la démarche reste la même, il faut toujours vous présenter en Mairie, muni d'un justificatif de domicile ainsi que d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport).

Les CERFA d'inscription à remplir sont disponibles sur www.service-public.fr, en lien direct sur le site internet de la commune ou au secrétariat aux horaires de permanences.

Ce qui change :

Dorénavant les citoyens peuvent s'inscrire sur la liste électorale jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus uniquement jusqu'au 31 décembre de l'année qui précède le scrutin.

Concrètement pour les **Elections Européennes du Dimanche 26 mai 2019**, vous pourrez vous inscrire sur la liste électorale jusqu'au samedi 30 mars 2019 (permanence exceptionnelle du secrétariat de Mairie).



Une refonte de la liste électorale ayant lieu en 2019, de nouvelles cartes électorales vous seront distribuées après le 1^{er} avril 2019. Pour les personnes ne les ayant pas reçues, elles seront à disposition, au bureau de vote, le jour du scrutin.



Vous trouverez sur le site internet de la commune dans les semaines qui précèdent le scrutin toutes les informations utiles, date, heure et adresse du bureau de vote.

Etat Civil

Naissances :

Le 05 Mars	Lilian DILLARD
Le 18 Mars	Mahé NATO
Le 03 Juin	Louna DEVRAIGNE
Le 13 Septembre	Jade FOURAY
Le 21 Septembre	Kacper JANTON

Nous adressons toutes nos félicitations aux parents.



Mariages :

Aucune union n'a été célébrée cette année.



Décès :

Le 08 Février	Monsieur Bernard DUMINY
Le 14 Avril	Monsieur Jean-Pierre DUQUENNE
Le 04 Juin	Monsieur Jacky BARBIER
Le 30 Octobre	Monsieur Maurice MORTIER



Nous renouvelons nos condoléances aux familles.

Les réalisations 2018

Cette année a été une année riche en réalisations.

Tout d'abord, la deuxième partie du renforcement de la chaussée a été réalisée à Frétoy (rue du Manoir). Ces travaux permettent dans un premier temps de canaliser l'eau pluviale, puis ensuite de renforcer les bas-côtés ce qui permet d'arrêter la dégradation de la chaussée lors de la période du gel et du dégel. De plus, dans cette même rue, la mare a été sécurisée. La technique retenue a été de construire un puit filtrant, couvert de casiers, qui permettent de conserver un volume d'accueil de l'eau équivalent à la contenance de l'ancienne mare. Cette surface recouverte de terre sera engazonnée et reste à aménager.

Grâce à l'aide financière du SE60 en coopération avec ENEDIS, l'arrêt de car et le transformateur ont été embellis. **Nous restons dans l'attente des disponibilités du SE60 et d'ENEDIS afin de pouvoir procéder à son inauguration.**



Ensuite, dans un souci de faire des économies d'énergie et pour le bien-être de nos petites têtes blondes, les portes fenêtres de la classe de la petite section ont été changées. La chaudière âgée de plus de 40 ans a été remplacée par une chaudière à condensation, ce qui représente une économie d'énergie. Une partie des fenêtres de la cantine ainsi que de l'ancienne cantine (à côté de la mairie) a été remplacée. Toutes ces opérations ont été possibles grâce au CEE (Chèque Economie d'Énergie) qui subventionne à 100% les travaux sur le montant HT.

De plus, la cuisine de la cantine a été réaménagée par Stéphane, l'employé communal. Ceci a consisté à poser une nouvelle faïence, installer un nouveau lave-vaisselle, un plan de travail et un évier. Ces travaux améliorent l'ergonomie et la qualité de travail.

Enfin, quelques portions de routes ou de rues ont été gravillonnées.

Pour cette nouvelle année, plusieurs idées de réalisations sont en cours de réflexion.

La vie scolaire

Le Groupe Scolaire Morvillers-Grémévillers-Omécourt compte cette année 145 élèves répartis sur Grémévillers et Morvillers en 6 classes d'une moyenne de 24 élèves chacune.

A Grémévillers se trouvent 4 classes réparties comme suit :

- Petite-section de maternelle, 24 élèves avec Mme DUHAMEL Johanna
- Moyenne-section de maternelle, 22 élèves et grande-section de maternelle, 4 élèves avec Mme GOIS Catherine
- Grande-section de maternelle, 8 élèves et CP, 18 élèves avec Mme SAMIER Christelle
- CE1, 24 élèves avec M. SZKUDLAREK Antony.

A Morvillers se trouvent 2 classes réparties comme suit :

- CE2, 12 élèves et 10 élèves de CM1 avec M. GONTHIER Nicolas
- CM1, 10 élèves et CM2, 13 élèves avec Mme LALOUX Sandrine.

Les représentants des parents d'élèves élus pour l'année scolaire 2018/2019 sont pour:

Les Classes de Grémévillers:

Titulaires: Mmes Véronique VANLAYES, Delphine SANZ et M. Jérôme TORCHY.

Les Classes de Morvillers :

Titulaires: Mme Audrey TORCHY et M. Fabrice LUGINBÜHL.



Comme chaque année, pour le repas de Noël, le personnel de la cantine a réalisé la décoration du réfectoire. Un grand bravo à tout le personnel pour cette décoration.

Les déchets

A PARTIR DE 2019 : changement de consignes pour le tri des papiers / cartons

Attention, à partir de cette année les papiers et les cartons ne seront plus collectés dans les bacs en porte à porte.

La Communauté de Communes de la Picardie Verte a décidé de mettre en place des bornes destinées à recevoir les papiers et les cartons. Nous devons désormais déposer le papier et le carton dans des nouvelles bornes.

Auparavant, ces emballages (papiers/cartons) étaient mélangés avec des produits souillés. Le papier et le carton étaient parfois impropres au recyclage. L'installation de ces bornes doit permettre un meilleur recyclage.

QUE METTRE DANS LA NOUVELLE BORNE A PAPIER ?



LE SAVIEZ-VOUS ?

Il n'est pas nécessaire de retirer les trombones, les agrafes et les spirales. Ils seront enlevés lors du recyclage. Les enveloppes à fenêtre et les chemises cartonnées avec élastiques peuvent être déposées dans la colonne de tri. Il est également préférable d'éviter de froisser ou déchirer les papiers.

Le papier et le carton peuvent se recycler 5 fois en moyenne.

L'essuie-tout et les mouchoirs usagés doivent être mis avec les ordures ménagères.

Les déchets

Trois emplacements ont été définis pour les bornes d'apport volontaire dans la commune :

GREMEVILLERS : Rue St Rémy derrière l'arrêt de car ;

CHOQUEUSE : Rue Alexis Maillat à côté de l'arrêt de car ;

FRETOY : Rue Agot à côté de la déchetterie au niveau des colonnes à verre.

Les gros cartons, tels que les cartons de déménagement sont à apporter directement en déchetterie.

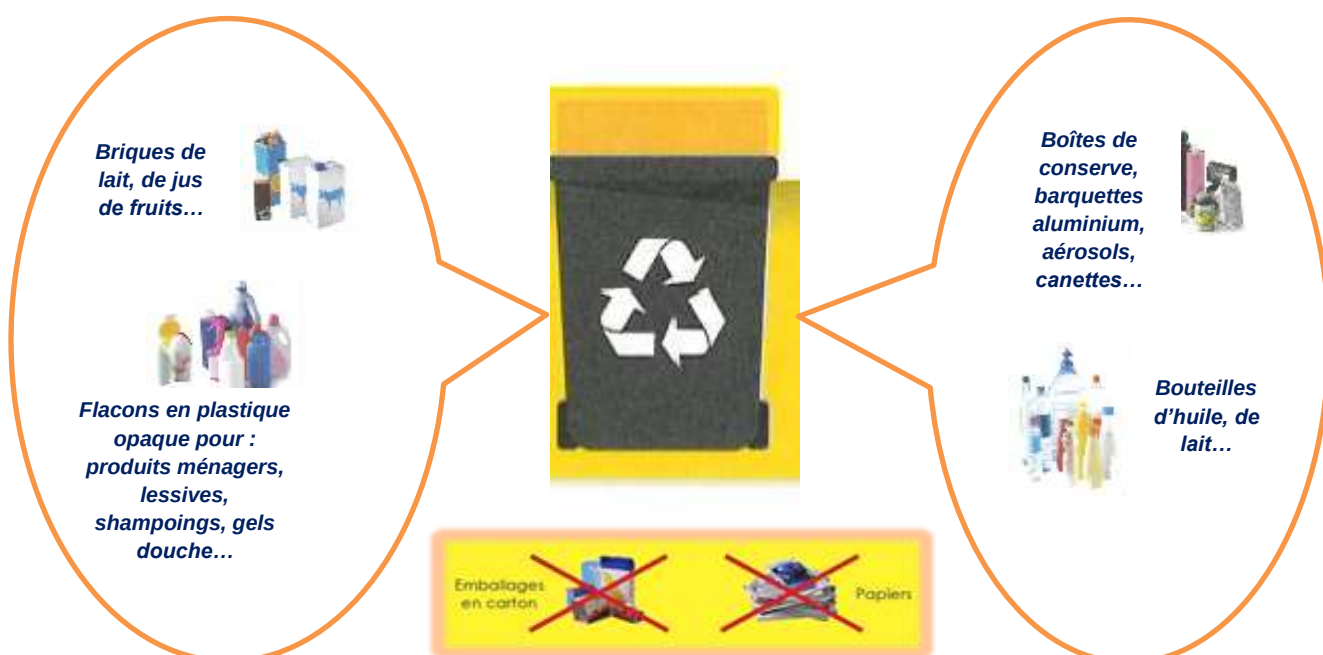
Déchetterie de Grémévillers : 03 44 82 26 83



	matin	après-midi
Lundi	Fermées	13h30 à 18h45 13h30 à 16h45
Mardi	Fermées	13h30 à 18h45 13h30 à 16h45
Mercredi	9h00 à 12h00 9h30 à 12h00	13h30 à 18h45 13h30 à 16h45
Jeudi	9h00 à 12h00 9h30 à 12h00	13h30 à 18h45 13h30 à 16h45
Vendredi	9h00 à 12h00 9h30 à 12h00	13h30 à 18h45 13h30 à 16h45
Samedi	9h00 à 12h00 9h30 à 12h00	13h30 à 17h45 13h30 à 16h45

Été (du 1^{er} avril au 30 septembre) Hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars)

...ET DANS LE BAC EN PORTE A PORTE, JE POURRAI METTRE (la date de mise en place de ces nouvelles consignes de tri vous seront indiqués ultérieurement) :



Les déchets

Indicateurs du service déchets de la Picardie Verte (rapport annuel 2017):

	Tonnages 2017	Ratios (Kg par habitant)	Répartition	Evolution 2017/2016	
Ordures Ménagères	7 812 t	231 kg/hab.	36%	-1,38%	➡
Déchets recyclables (tri sélectif)	1 483	44 kg/hab.	7%	0,00%	=
Déchets verts (4 communes)	241 t	35 Kg/hab.	0,1%	-18.60%	➡
Verre	1 099 t	35 Kg/hab.	5%	-1,09%	➡
Apport en déchetteries	10 956 t	325 kg/hab.	52%	-7,09%	➡
TOTAL	21 591 t	640 Kg/hab.	100%	-4,37%	➡

En 2017, un habitant de la Picardie Verte a produit une quantité moyenne de déchets équivalente à 640 kg. (Recensement INSEE 2017 : 33 738 habitants).



Calendrier de la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif

2019

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
BONNIERES	ACHY	BAZANCOURT	ABANCOUET	BEAUGESUIT
BOUCOURT	BUCOURT	BOUTAVENT-LA-GRANGE	BLARGIES	CEWPIES
CHILLON	FONTAINE LAVAGANNE	BONVRESSE	BROQUIERS	DAMEREAUCOURT
ESCAMES	GRENEVILLERS	BROT	ESCLUS-SAINT-PIERRE	DARGIES
GERBEROY	HAUTS-EPINE	BROMBOS	FORMERE	ELENCOURT
GLATIGNY	LA NEUVILLE-SUR-OUDEUL	CAMPEAUX	FOUILLOY	GRANDVILLERS
HANNACHES	LHES	CANNY-SUR-THERAIN	GOURCHELLES	HEYMESNIL
HANVOIE	MAISELLES-EN-BEAUVAISIS	ERNEMONT BOUTAVENT	LANNOT-CHILLERE	LAVACQUEBIE
HAUCOURT	MOEVILLERS	FEUQUERES	MOUENS	LAVERRIERE
HECOURT	OUDEUL	FONTENAY TORCY	QUINCAMPOUX-FLEURY	LE HAMEL
LA CHAPELLE-SOUS-GERBEROY	FISSELLES-AUX-BOIS	GAUSDECHART	ROMESCAMPES	LE MESNE-CONTEVILLE
LA NEUVILLE VAUET	PREVILLERS	GIEZ	SAINT-VALERY-SUR-BRESLE	OFFOY
MARTINCOURT	ROTHOIS	HAILLOY		SAINT-THIBAUT
SAINT-QUENTIN-DES-PRES	ROY BOSSY	HAUTBOS		SARCHIS
SEMANETS	SAINT-DENSCOURT	HEUCOURT-SUR-THERAIN		SARNOS
SONGEONS	SAINT-OMER-EN-CHAUSSEE	LOUEISE		SOMMERIEUX
SULLY	THEBINES	MONCEAUX L'ABBAYE		
VEUCOURT	VILLERS-SUR-BONNIERES	MUREAUMONT		
WAMBEZ		OMSCOURT		
		SAINT-ARNOULT		
		SAINT-MAIRE		
		SAINT-SAMSON-LA-PORTIERE		
		THEILOU-SAINT-ANDRINE		
		VILLERS-VERMONT		

IMPORTANT :
PORTER VOS POUBELLES
LUNDI MATIN ENTRE 8H ET 10H

Jours fériés non collectés	
Jours fériés sans collecte :	Dates de rattrapage :
Mercredi 1 ^{er} mai 2019	➡ Samedi 4 mai 2019
Mercredi 25 décembre 2019	➡ Samedi 28 décembre 2019
Mercredi 1 ^{er} janvier 2020	➡ Samedi 4 janvier 2020

Les objets encombrants, gravats, ferrailles, bois, gros cartons, les huiles, les peintures, solvants, vernis... devront être impérativement déposés en déchetteries. En revanche, les papiers, le verre et le textile devront être apportés dans les colonnes correspondantes situées dans les communes.

C.C.P.V. TEL : 03.44.04.53.90
picardieverte.com

11 novembre 1918 – 11 novembre 2018

Le centenaire de l'armistice : la fin de la Grande Guerre

La France a commémoré le 11 novembre 2018, le centenaire de l'armistice qui mit fin à la Première Guerre Mondiale. Signé le 11 novembre 1918 dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne, l'armistice mit un terme au conflit qui fit plus d'un million de morts et presque six fois plus de blessés et de mutilés parmi les troupes françaises.

A l'occasion du centenaire de l'armistice de 1918, la commune de Grémévillers s'est associée à celle de Songeons pour organiser un week-end commémoratif.

Parmi les soldats tombés pendant cette guerre figure Monsieur Georges Courtin. Il était domicilié à cette époque avec son épouse à Grémévillers. Il fut mobilisé au 251ème régiment d'infanterie de Beauvais. Pendant ces années de guerre Henriette, son épouse est restée au Café-Epicerie de Grémévillers.

François Courtin, son petit-fils était présent lors de ce week-end commémoratif. Il nous a fait l'honneur d'être présent le 11 novembre à Grémévillers.



*MM. BERNARDIN et DUMARS,
des élus et des habitants de
Grémévillers et de Songeons
étaient également présents pour
rendre hommage aux soldats morts
pour la France.*



*Monsieur François
Courtin a déposé de la
terre autour du
monument aux morts
provenant du Chemin des
Dames*



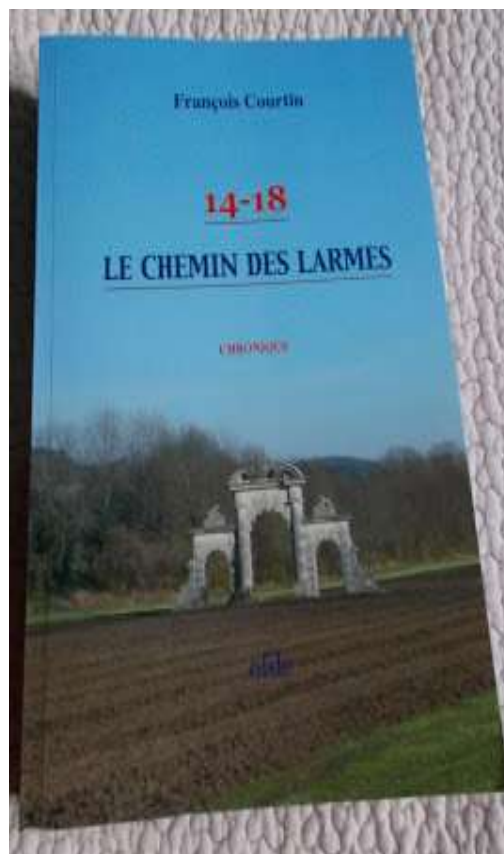
Photos de Sylvie Gavelle

Monsieur François COURTIN a écrit un livre « 14-18 LE CHEMIN DES LARMES ». Il a retranscrit dans cet ouvrage la correspondance que Georges et Henriette, ses grands-parents paternels, ont entretenue durant la guerre.

Cet ouvrage est disponible à la bibliothèque de Grémévillers. Il saura vous faire « vivre » d'une certaine manière ce conflit au travers d'un couple vivant dans notre commune.

« C'était la guerre depuis longtemps, deux ans d'enfer dans un pays ruiné. Le 27 août 1916, depuis sa tranchée des bords de l'Aisne, Georges Courtin écrivait à son épouse Henriette sa 600^{ème} lettre : « *Surtout mets bien nos lettres en place... C'est que j'y tiens beaucoup. Après la guerre je les assemblerai pour en faire un livre, à relire plus tard quand nous porterons des lunettes, peut-être marchant clopin-clopant, mais nous serons plus heureux qu'aujourd'hui, séparés que nous sommes.* » Le 16 avril 1917, la mort l'attendait au Chemin des Dames. Pour quoi ? Pour qui ? C'est la question posée par son petit-fils François Courtin, avec le souci de placer le simple soldat au cœur de la Grande Histoire.

En empruntant les chemins du passé depuis les prémisses du conflit jusqu'au Traité de Versailles, l'auteur dénonce les mythes qui polluent le récit de la Première Guerre Mondiale dans lequel n'apparaissent jamais clairement les responsabilités. Il explore les soubassements économiques et politiques les plus déterminants et parvient à montrer que le roman national perd de son éclat quand les légendes sont à bout de souffle. Cent ans après, l'indignation fait écho à la douleur toujours intacte, cent ans après, les mêmes questions hantent la vie contemporaine. L'histoire appartient-elle à ceux qui la font ou à ceux qui en parlent ? »



LES VICTIMES DE LA GRANDE GUERRE :

PREVOST Henri	1914	LION Achille	1916
SILLIER Charles	1914	DURIER Emile	1916
BOZO Louis	1914	HEGGLIN Gottfried	1916
CARTIER Sylvain	1914	CAUCHOIS Euseble	1916
PORQUIER Paul	1914	RONDEAU Auguste	1916
LEFEVRE Charles	1914	DELETTRE Léon	1916
RUISIN Alfred	1914	MALHERBES Emile	1917
LEGRAND Alphonse	1914	DUROT Eugene	1917
PPESNEL Auguste	1914	COURTIN Georges	1917
MERLIN Jules	1914	GOUTOREL Charles	1918
DANIEL Pharamond	1915	DAVID Théodore	1919
DEVERGIE Louis	1915		

Le repas des cheveux argentés

Le 24 novembre 2018, la cantine scolaire, plus habituée à accueillir les enfants, a reçu nos aînés pour le traditionnel repas de fin d'année.

La municipalité avait invité, comme chaque année, les personnes de la commune de plus de 65 ans.

Monsieur Marcel LEULLIER et Madame Jacqueline DEHODENG, doyens d'âge de l'assemblée, étaient entourés d'une cinquantaine de personnes.

Une minute de silence a été observée par le Maire, les membres du conseil municipal et les invités en mémoire des personnes disparues au cours de l'année.

Le repas a été préparé et servi par Micro Gourmet Paris. Les convives ont passé une agréable après-midi. Le repas s'est terminé vers 18h.



Durant l'après-midi, un quizz d'une dizaine de questions sur Grémévillers a été distribué aux participants. Chacun a pu évaluer ses connaissances sur la commune. M. BLOQUIER Yves a remporté le quizz avec 9 bonnes réponses. Le conseil entoure le gagnant et les doyens de la journée devant leurs colis de produits locaux (volaille, fromage, légumes etc.)



Cette manifestation est un moment fort dans la vie du village et fait partie de ces moments d'amitié incontournables.

Le colis

Chaque année, la municipalité décide d'offrir un colis aux personnes de 70 ans et plus inscrites sur la liste électorale. La distribution des 52 colis a eu lieu le 15 décembre en matinée. Les conseillers municipaux sont allés apporter les colis remplis de produits locaux au domicile des personnes concernées.

Cette distribution est l'occasion de rencontrer nos aînés et d'échanger avec eux. Les membres du conseil municipal les remercient pour l'accueil qui leur a été réservé.

La tournée en calèche du Père Noël

Cette année, le Conseil Municipal a invité le Père Noël pour passer dans la commune.

Le 22 décembre, sous un temps agréable, il a fait une première visite dans les hameaux de Frétoy, Choqueuse et à Grémévillers. Cette année, le père Noël était accompagné de quelques lutins.



Le Père Noël avait demandé à Monsieur Alain BAHUCHET de l'accompagner en calèche.

Son passage était annoncé par le tintement d'une cloche. Petits et grands l'ont attendu avec impatience. Il a distribué friandises et clémentines. Le père Noël était ravi de sa tournée. Il a pu rencontrer un grand nombre d'enfants. Il les remercie d'ailleurs pour leurs magnifiques dessins.



La municipalité remercie une nouvelle fois Monsieur BAHUCHET (Ferme de la Frette 15 rue Agot – site internet : www.abahuchet.fr) pour avoir accompagné le Père Noël et pour la mise à disposition gracieuse, des chevaux et de la calèche.



La fête des voisins

Depuis plusieurs années, la commune participe à l'opération nationale et européenne « la fête des voisins ». En 2018, elle s'est déroulée en plusieurs temps et à différents endroits :

- au Hameau de Choqueuse : le 26 mai rue Neuve ;
- au Hameau de Frétoy : le 26 mai à la ferme de la Frette chez M. BAHUCHET ;
- à Grémévillers : le 25 mai dans l'ancien bâtiment des pompiers.

Ce moment placé sous le signe de la convivialité, du partage et de l'échange a été l'occasion de rencontres entre habitants de la commune. Le principe est simple : chacun apporte de quoi manger et boire.

Le succès de cette fête ne se dément pas.

Quelques dates à confirmer pour 2019 :

- Pour Choqueuse (Puits) et Frétoy le 25 mai 2019.
- Pour Grémévillers le 24 mai 2019.

La bibliothèque Municipale

Prêt de livres gratuit, album, bandes dessinées toute l'année.

N'hésitez pas à venir nous voir !

Au cours de l'année 2018 vous avez pu profiter de diverses animations :

- **La fête du chocolat** au mois d'avril pour pâques, avec un quizz sur ce sujet



- Puis, à l'occasion de la **brocante** une **exposition** a été proposée sur l'histoire d'un petit indien « YAKARI », héros de bande-dessinée et thème choisi pour la décoration des vélos fleuris cette année .



- L'année s'est poursuivie avec *l'été en roue libre* en juillet, malheureusement peu de participants.



La bibliothèque Municipale

Pour l'année 2019 outre la découverte des livres dans les classes et les différentes actions menées conjointement avec les institutrices à savoir le *printemps des poètes*, les *expositions*, le *prix du jeune lecteur* nous pensons renouveler notre présence à la *brocante* et pensons vous proposer les *contes d'automne* en fin d'année.

L'informatisation de la bibliothèque, l'échange des livres régulier, l'action menée au sein de l'école grâce au dévouement de Madame Patinier font de notre bibliothèque un lieu vivant et convivial qui malheureusement *ne pourra pas perdurer sans l'implication d'autres bénévoles, aussi nous appelons toutes les bonnes volontés à se manifester...*



BONNE LECTURE

Anne Beaudoin, Nicole Patinier, Stéphanie Tréboute

OUVERTE LE MARDI ET LE VENDREDI DE 17H A 19H

Bibliothèque Municipale
6, Rue Saint Rémy
60380 GREMEVILLERS
bibliotheque.gremevillers@outlook.com

Le Comité des Fêtes



C'est toujours avec la volonté d'animer et de faire vivre le village que les membres du comité des fêtes de Grémévillers, proposent aux habitants de la commune des animations et des activités susceptibles de satisfaire le plus grand nombre, ceci bien sûr dans la mesure de ses moyens financiers et humains et c'est pour cela que nous tenons en premier lieu à remercier toutes les personnes qui de façon quasi-systématique aident les Membres du bureau dans la mise en place et le déroulement des projets . L'association ne serait rien sans ces précieuses aides.

Les personnes intéressées pour aider et participer aux activités sont invitées à nous contacter.

L'association accueille toujours avec joie les personnes souhaitant aider !

Suite à l'Assemblée Générale du Vendredi 18 Janvier 2019, diverses idées d'animations ont pu être évoquées et seront étudiées.
Nous restons bien sûr dans l'attente de vos souhaits !

2 nouveaux membres ont rejoint le Comité des Fêtes,
nous leur souhaitons la bienvenue.



Nous restons donc toujours dans l'attente d'idées nouvelles, nous étudierons toutes les propositions ! Contactez-nous à l'adresse suivante : cdf.gremevillers@gmail.com



➡ **COMPTE RENDU DES MANIFESTATIONS DE L'ANNÉE 2018**

Chasse aux oeufs
Matinée éco-citoyenne (nettoyons la nature)
Brocante
Repas champêtre et feu d'artifices
Découvrons notre village
Vente de brioches
Spectacle de Noël et goûter

➡ **PROJETS DES ANIMATIONS 2019 (sous réserve)**

- **Nettoyons la nature** : courant Mars
- **Brocante** : le Dimanche 19 mai 2019 place de l'église
Tarif 1 €/ 3m + 1€ au mètre supplémentaire.
- **Repas Champêtre** : été 2019
- L'animation « **Découvrons notre village** » ayant rencontré un franc succès celle-ci sera surement reporté reste à étudier les modalités d'organisation.
- **Voyages**
- **Décorons notre village**
- **Spectacle de Noël**

➡ **SURPRISES**

D'autres animations vous seront proposées mais celles-ci restent à concrétiser et nous restons toujours dans l'attente de vos souhaits et propositions.

**Le Comité des Fêtes vous souhaite à tous une très bonne année 2019
pleine de joies, de bonne santé, de bonheur et avec nous de bonne
humeur !!!**

L'Association des parents d'élèves

Cette année va être toute particulière pour les enfants scolarisés dans les communes du RPI.

Grâce à deux projets ambitieux des professeurs des écoles de Grémévillers et Morvillers, les élèves pourront découvrir l'école autrement et peut-être orienter des projets de vie !

En effet, les enseignants de Grémévillers vont proposer en fin d'année scolaire, avec l'aide de l'association Cir'conflexe, un projet cirque. Cette association viendra dans l'école pour une période de 15 jours afin de faire découvrir, aux élèves, les différents métiers du cirque.

Quant aux élèves de Morvillers, ils ont eu la chance de découvrir les joies d'une classe de neige à Saint Nicolas de Veroy (74), du 11 au 19 janvier 2019. Les sourires étaient sur tous les visages à l'aller comme au retour !

L'association des parents d'élèves prend alors tout son sens cette année : elle finance, grâce aux bénéfices des différentes manifestations, la totalité du projet cirque et une partie de la classe de neige. Les mairies ont également aidé au financement de ce projet. Il restait aux familles à payer 290€/enfant et à trouver l'équipement de ski.

L'association vous invite à ces différentes manifestations, votre participation permettra à l'APE de poursuivre ses actions en faveur des enfants :

Loto des écoles à la salle des fêtes de Morvillers le 30 mars 2019

Kermesse des écoles le 22 juin 2019 à Grémévillers

Les autres actions se feront au sein de l'école mais vous pourrez être sollicités par les enfants pour acheter des cases pour gagner une bouteille de champagne, des sacs cabas...

Les membres du bureau remercient toutes les personnes qui peuvent soutenir l'association, soit par leur aide, soit par la donation d'un lot ainsi que les mairies pour la réalisation des photocopies et pour le prêt des salles.

Nous renouvelons nos remerciements à M. LE BLEVEC Cyril, animateur du loto, qui donne gracieusement de son temps depuis plusieurs années.

Nous tenons également à remercier les enseignants pour leur lourd investissement dans ces magnifiques projets et leur apportons tous nos encouragements.

Les membres de l'association :

(Mme SOMON, Présidente, Frétoy ; Mme BEAUDOIN, Vice-présidente, Choqueuse ; Mme TORCHY, Trésorière, Morvillers ; Mme GODIN, Vice Trésorière, Frétoy, Mme TRANCART, secrétaire, Omécourt et Mme LUGINBÜHL, Vice secrétaire, Frétoy)

Le Bouquet de Plumes

Bibliothèque Municipale de GREMEVILLERS

Nous vous proposons ici des résumés de livres que nous avons beaucoup appréciés et que nous souhaitons partager.

Nous n'avons pas la prétention de nous dire critiques littéraires, alors il s'agit juste de quelqu'un parmi d'autres qui exprime ce qu'il a ressenti au cours d'une lecture.

Cette rubrique est ouverte à tous, nous restons à votre disposition si vous aussi vous souhaitez vous exprimer sur un ouvrage, récent ou non, que vous avez particulièrement aimé.



Roissy / Tiffany TAVERNIER

Roman Adulte (N. PATTINIER)

Une jeune femme sans nom et sans passé tire inlassablement sa valise rouge. Des souvenirs horribles l'assaillent et elle se protège au milieu du bruit des déplacements et des rencontres passagères. Elle partage un coin avec Vlad, un étranger, sous le parking de l'aéroport et rencontrera un homme qui attend le retour de sa femme morte dans le vol Paris-Rio : ces deux êtres perdus noueront une complicité chaleureuse mais difficile.

Roman sur la capacité de l'être humain à renaître à soi et au monde. Belle histoire pleine d'humanité et d'espoir.

Une gourmandise / Muriel BARBERY

Roman adulte (A.BEAUDOIN)

Le livre que je vais vous présenter m'a paru original de par son contenu, l'Auteure raconte l'histoire d'un critique gastronomique qui va mourir. Il se remémore les plats odorants mitonnés par sa grand-mère, les fumets qui se dégageaient des demeures le dimanche. Il se souvient de ses vacances à la ferme où son oncle tuait le cochon...Il cherche un met particulier dans sa mémoire, saveur d'enfance ou d'adolescence...Il ne veut pas partir sans avoir retrouvé ce souvenir...

A l'heure où tout arrive tout prêt, aseptisé et sans odeur ; c'est un plaisir de lire ce livre qui nous rappelle que les saisons, les lieux, les coutumes, les fêtes ont leur importance pour retrouver les saveurs et le bonheur d'un bon repas cuisiné et partagé

Les enfants du fleuve / Lisa WINGATE

Roman adulte (E. AREVALO)

Memphis 1939, Rill 12 ans vit avec ses parents et ses 4 jeunes frères et sœurs sur une péniche. Ce n'est pas facile tous les jours mais c'est le bonheur, jusqu'au jour où ils sont enlevés tous les 5 et placés dans un orphelinat pour être mis à l'adoption ... ou plutôt vendus !

Caroline du Sud, de nos jours, Avery cherche à reconstituer la véritable histoire de sa famille.

Ce livre, inspiré de faits réels, est très émouvant et captivant.

On a du mal à imaginer que de telles atrocités aient pu être commises durant si longtemps, aux yeux et aux vies de tous.

A La Découverte de nos entrepreneurs

NOTRE FOURNIL

L'un maçonne, l'autre façonne.

Voici une belle complicité qui a permis l'ouverture de la petite boulangerie de GREMEVILLERS en avril 2018.

Ouverte 2 jours par semaine, Maud Caron prépare du pain au levain, cuit au feu de bois sur sole directe. C'est avant tout une passion de longue date, dotée du plaisir de proposer un pain qui nourrit : de la farine, de l'eau et du sel ! 3 ingrédients suffisent.

La vente directe après cuisson permet la vente de pains pétris le jour même.

Encore chaud, les clients qui veulent bien pousser la porte du fournil découvrent un produit simple et vrai, sans chichi.

C'est aussi une autre façon de consommer ou plus exactement de revenir à l'essentiel : l'achat en direct, tout près de chez soi...

C'est aussi un lieu qui permet l'échange, la convivialité, les rencontres, le partage...

Je travaille uniquement sur commande afin de ne pas perdre de marchandise, ce que je ne peux me permettre. Les commandes sont à passer au maximum la veille du jour de fabrication. J'ai toujours 2 pains à vendre pour une clientèle inopinée, histoire de faire connaissance avec ma passion.

Cela peut paraître ennuyeux et contraignant, quand il est plus simple d'avoir, en très grande généralité, l'opportunité du tout à disposition... Mais ma petite entreprise fonctionne ainsi. C'est une consommation différente, réfléchie, sans gaspi, où chacun peut y trouver son compte.

Notre fournil habite au 18 rue St Rémy à GREMEVILLERS. Il est ouvert le mercredi (semaine paire à partir de janvier) de 16h30 à 18h30 et le vendredi de 16h30 à 18h30. Vous pouvez me joindre au 0630471199.

